

RR : RESPONSABLE DE RAYON

Titre Professionnel enregistré au RNCP au niveau IV, par arrêté du 06/11/2012

(Ministère chargé du travail et de l'emploi)

PUBLIC

Employé commercial en magasin
Employé de libre service

PREREQUIS

Titulaire d'un niveau 5
ou expérience d'un an dans le métier

DUREE DE LA FORMATION

12 MOIS – Entrée permanente
455 Heures de formation

RYTHME

1 jour en formation / semaine
+ 1 jour par mois en autonomie

ADMISSION

Test de positionnement
Entretien individuel

SYSTEME D'EVALUATION

- Contrôle continu en centre
- Rédaction d'un dossier professionnel soutenu lors d'un oral devant un jury de professionnels
- Validation des compétences en l'entreprise

METIERS VISES

Responsable de rayon
Responsable des ventes
Responsable d'un point de vente
Manager adjoint

MISSIONS

Gérer un rayon ou un espace de vente
Organiser et animer une équipe
Garantir une présentation attractive du rayon

PROGRAMME

CCP1- Animer commercialement la surface de vente et l'équipe

CCP2-Gérer le rayon, les produits, les services et les collaborateurs

www.icf-formation-rennes.com

Prendre RV au **02 99 26 35 87**
pour un conseil personnalisé et l'étude de votre candidature